

SECRETARIAT GÉNÉRAL

Ouagadougou, le 06 AOUT 2024

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ACCÈS À L'ÉDUCATION
FORMELLE

DIRECTION DE L'INFORMATION, DE L'ORIENTATION
SCOLAIRE, PROFESSIONNELLE ET DES BOURSES

N° 00832 /MENAPLN/SG/DG-AEF/DIOSPB

COMMUNIQUE

Le Ministre de l'Éducation nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales a l'honneur de porter à la connaissance des élèves nouvellement admis aux concours scolaires session 2024 et régulièrement inscrits dans les établissements d'enseignement publics et privés conventionnés, que l'État burkinabè offre des **bourses d'excellence** au titre de l'année scolaire 2024-2025.

CONDITIONS DE CANDIDATURE

Peuvent faire acte de candidature, les élèves remplissant les conditions suivantes :

- être de nationalité burkinabè ;
- être lauréat(e) du prix d'excellence scolaire 2024 de la Présidence du Faso ou être admis aux lycées scientifiques nationaux ou régionaux ;
- être régulièrement inscrit dans un établissement public ou privé conventionné au Burkina Faso ;
- être nouvellement admis aux concours d'entrée en sixième, à l'entrée en première année CAP, à l'entrée en seconde et à l'entrée en première année BEP et BAC professionnel ;
- être âgé de seize (16) ans au plus au 31 décembre 2024 pour les candidats de la classe de sixième ;
- être âgé de dix-huit (18) ans au plus au 31 décembre 2024 pour les candidats de la classe de seconde ;
- être âgé de dix-neuf (19) ans au plus au 31 décembre 2024 pour les candidats de la classe de première année BEP ;
- être âgé de vingt et un (21) ans au plus au 31 décembre 2024 pour les candidats de la classe de première année Bac pro ;

DOSSIERS DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature doit comporter les pièces suivantes :

- une demande manuscrite timbrée à 200 FCFA adressée au Ministre de l'Éducation nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales précisant le numéro PV du candidat et la moyenne obtenue aux concours scolaires (entrée en sixième, en seconde, en première année CAP, en première année BEP, en première année BAC pro) ;
- un certificat de nationalité burkinabè ;
- une photocopie légalisée du relevé de notes du CEP, du BEPC, du CAP ou du BEP ;
- un extrait d'acte de naissance ;
- un certificat de scolarité de l'année scolaire 2024-2025 de l'établissement d'accueil ;

- un formulaire de demande de bourse scolaire à retirer auprès de l'administration de l'établissement ou à télécharger sur le site web de la DIOSPB (www.diospb.education.gov.bf) et à renseigner;
- une copie légalisée de l'attestation d'excellence pour les lauréats au prix d'Excellence scolaire de la Présidence du Faso ;
- une chemise cartonnée rose pour les filles, bleu pour les garçons;
- une photo d'identité récente (y inscrire au verso le nom et le(s) prénom(s) de l'élève et l'établissement fréquenté).

Les demandes de bourses des élèves sont recevables du **1er au 21 octobre 2024** dans leur établissement d'accueil.

NB :

- **Passé ce délai, aucun dossier ne sera accepté ;**
- **Tout dossier incomplet est irrecevable.**
- **les candidats disposent de 01 mois pour déposer une demande de réclamations à compter de la date de signature de l'arrêté portant attributions des bourses scolaires.**
- **Les candidats aux bourses spécifiques et EFTP option industrielle sont d'office retenus jusqu'à concurrence de l'enveloppe allouée à la bourse scolaire.**

PJ.

- Fiche de candidature.

Diffusion :

- Radio nationale ;
- Radio communautaire de chaque chef-lieu de région ;
- Affichage dans les DREPS, DPEPS, Etablissements ;
- Site du MENAPLN et de la DIOSPB ;
- Page Facebook de la DIOSPB.

Pour le Ministre et par délégation, le
Secrétaire Général



Ibrahim SANON

Officier de l'Ordre de l'Étalon

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE,
DE L'ALPHABETISATION ET DE LA PROMOTION
DES LANGUES NATIONALES

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DE L'ACCES A L'EDUCATION
FORMELLE

DIRECTION DE L'INFORMATION, DE L'ORIENTATION
SCOLAIRE, PROFESSIONNELLE ET DES BOURSES



BURKINA FASO

Unité- Progrès- Justice

FORMULAIRE DE DEMANDE DE BOURSE SCOLAIRE

Veillez reporter, dans la case le nombre de points ou la moyenne obtenue au concours d'entrée en classe de 6^e, de 2nde, de la 1^{ère} Année BEP ou de Bac Pro

A-IDENTIFICATION DE L'ELEVE

Nom.....Prénom(s).....

Date de naissance..... Lieu de naissance.....

Nationalité..... Sexe : Masculin Féminin

Etablissement où l'élève est inscrit.....

Région.....Province.....

Commune/Arrondissement de.....

Statut de l'élève : Orphelin OUI NON Si oui, précisez : Père Mère

Etes-vous en situation de handicap ? OUI NON

Types de Handicap : Moteur Visuel Auditif Mental

Si autres, précisez.....

B-IDENTIFICATION DES PARENTS

1- IDENTIFICATION DU PERE

Nom et Prénom(s).....

Profession.....Adresse.....Téléphone.....

Revenu mensuel

2- IDENTIFICATION DE LA MERE

Nom et Prénom(s)

Profession.....Adresse.....Téléphone.....

Revenu mensuel

Fait le à

Certifiées exactes les informations ci-dessus mentionnées

Nom et Prénom(s) de l'élève

Le chef d'établissement

Signature